

**Syndicat Mixte d'Aménagement  
de la Vallée de l'Aisne Supérieure**

5 place du Général Leclerc – Maison d'Argonne  
51800 Sainte Ménéhould

Tél : 03.26.60.37.15

Mobile : 06.32.41.72.59

Courriel : smavas@orange.fr



# RAPPORT D'ACTIVITES 2015

## Table des matières

I.	Introduction. ....	1
A.	Présentation du SMAVAS. ....	1
B.	Le réseau hydrographique.....	2
II.	Surveillance, suivi des aménagements et entretien des cours d'eau en 2015.....	4
A.	Travaux d'entretien annuel. ....	4
B.	Suivi et surveillance. ....	4
C.	Veille technique, conseils et montage de dossiers. ....	4
III.	Etudes, projets et travaux d'aménagement et de restauration des cours d'eau et des annexes hydrauliques en 2015.....	5
A.	Travaux de Rétablissement de la continuité écologique et de Restauration hydromorphologique de la Bionne (Tranche n°2) .....	5
B.	Restauration et reconnexion de 3 Annexes hydrauliques et Restauration et diversification d'une vaste Zone humide .....	16
C.	Adhésion des communautés de communes de l'Argonne Champenoise et de Triaucourt-Vaubécourt au SMAVAS en 2016 .....	26
D.	Lancement d'une Mission de Maîtrise d'œuvre d'un Programme pluriannuel de restauration hydromorphologique de la Biesme et ses affluents : .....	29
E.	Suivi de l'étude préalable à l'aménagement d'ouvrages hydrauliques visant au rétablissement de la continuité écologique de l'Aisne sur la commune de Villers en Argonne (51) et de son bras de dérivation .....	29
F.	Suivi des mesures correctrices et compensatoires sur la prairie humide du « Fer d'Âne », à Sainte-Ménéhould.....	30
G.	Organisation journées de sensibilisation. ....	30
IV.	Récapitulatif. ....	31
Suivi de l'étude préalable à l'aménagement d'ouvrages hydrauliques visant au rétablissement de la continuité écologique de l'Aisne sur la commune de Villers en Argonne et de son bras de dérivation.....		31
V.	Projets 2016. ....	32

## **I. Introduction.**

Ce rapport présente les différentes missions réalisées au cours de l'année 2015 par le technicien du syndicat, DEMAUX Gauvin.

### **A. Présentation du SMAVAS.**

Le SMAVAS est le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure, dont le siège est fixé à Sainte-Menehould. Il a été créé suite à l'arrêté préfectoral du 18 novembre 1997 et remplace le SIAVAS (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure), instauré en 1971. Il est actuellement présidé par M. COYON Christian.

Le rôle du syndicat est d'appréhender les travaux de restauration et d'entretien des masses d'eau dont il a la gestion, d'effectuer des suivis des milieux, mais aussi d'informer et d'aider des communes, de conseiller et sensibiliser les riverains, ...

Toutes les opérations entreprises ont pour but d'améliorer la qualité physique, physico-chimique et biologique de l'eau et du milieu. Les actions de restauration des cours d'eau sont principalement orientées sur l'amélioration de la qualité physique des cours d'eau, qui contribue à l'autoépuration des eaux et conditionne en grande partie la qualité biologique des milieux aquatiques.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le SMAVAS agrandi son territoire, avec l'adhésion de la communauté de communes de l'Argonne Champenoise et la communauté de communes de Triaucourt Vaubécourt.

## B. Le réseau hydrographique.

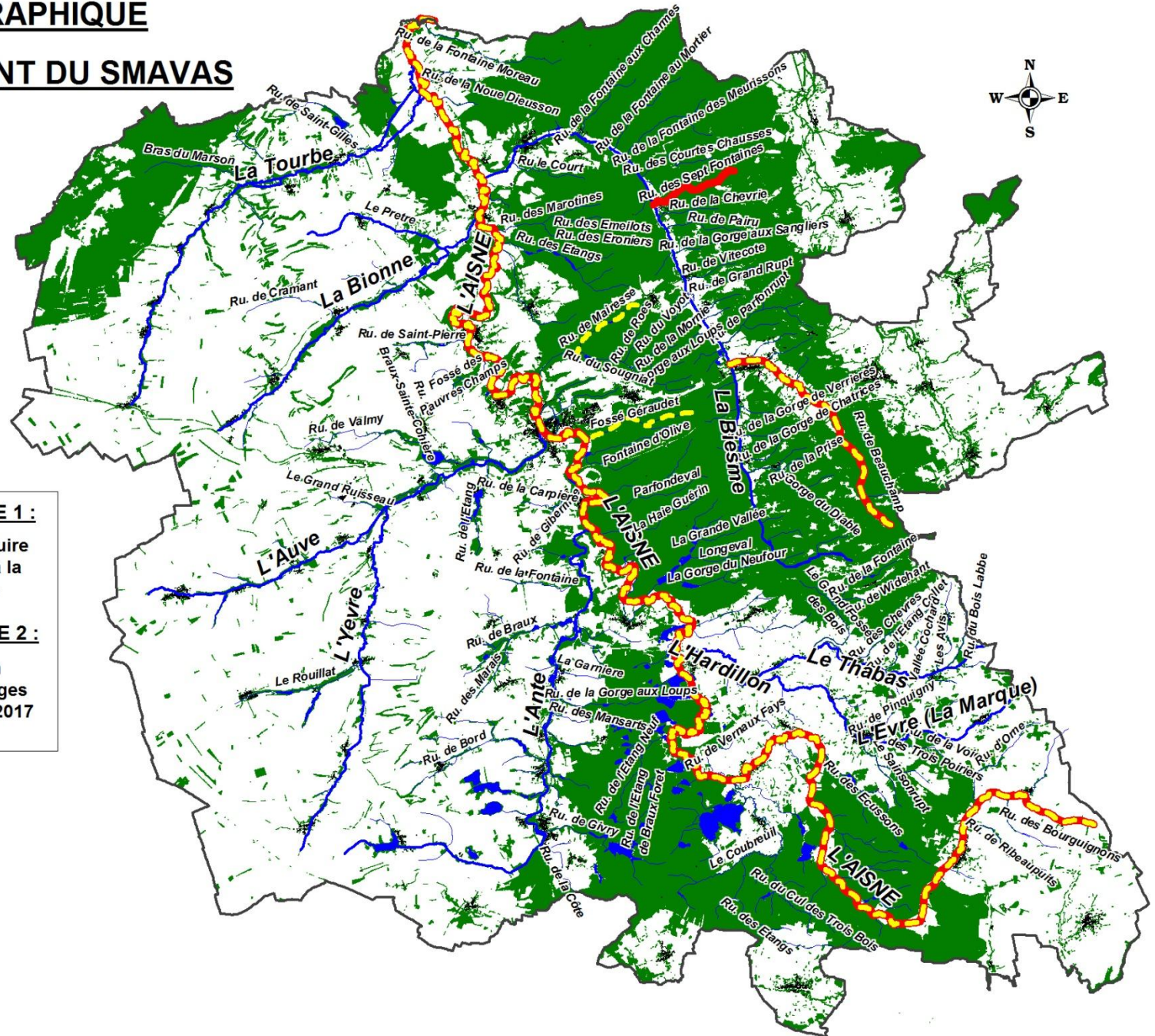
➤ Cf. Carte du réseau hydrographique de l'Aisne Supérieure et du SMAVAS

Les masses d'eau du SMAVAS font partie du bassin hydrographique de l'Oise, et plus précisément de l'unité hydrographique de l'Aisne amont. L'Aisne amont, localisée dans le département de la Marne, reçoit de nombreux affluents dont les principaux sont la Bionne, la Tourbe, l'Ante, l'Auve, la Biesme ou la Dormoise, auxquels s'ajoutent un réseau très dense constitué par les « ruisseaux d'Argonne ».

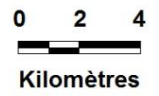
Le SMAVAS est compétent sur l'ensemble du réseau hydrographique du SMAVAS, soit près de 700 km de cours d'eau.

Les actions prioritaires de restauration et l'entretien sont réalisées sur les cours d'eau principaux, soit 250 km de cours d'eau gérés par le SMAVAS.

# RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT DU SMAVAS



- Cours d'eau classés en LISTE 1 :**
- Interdiction de construire tout nouvel obstacle à la continuité écologique
- Cours d'eau classés en LISTE 2 :**
- Obligation de mise en conformité des ouvrages avant le 4 décembre 2017



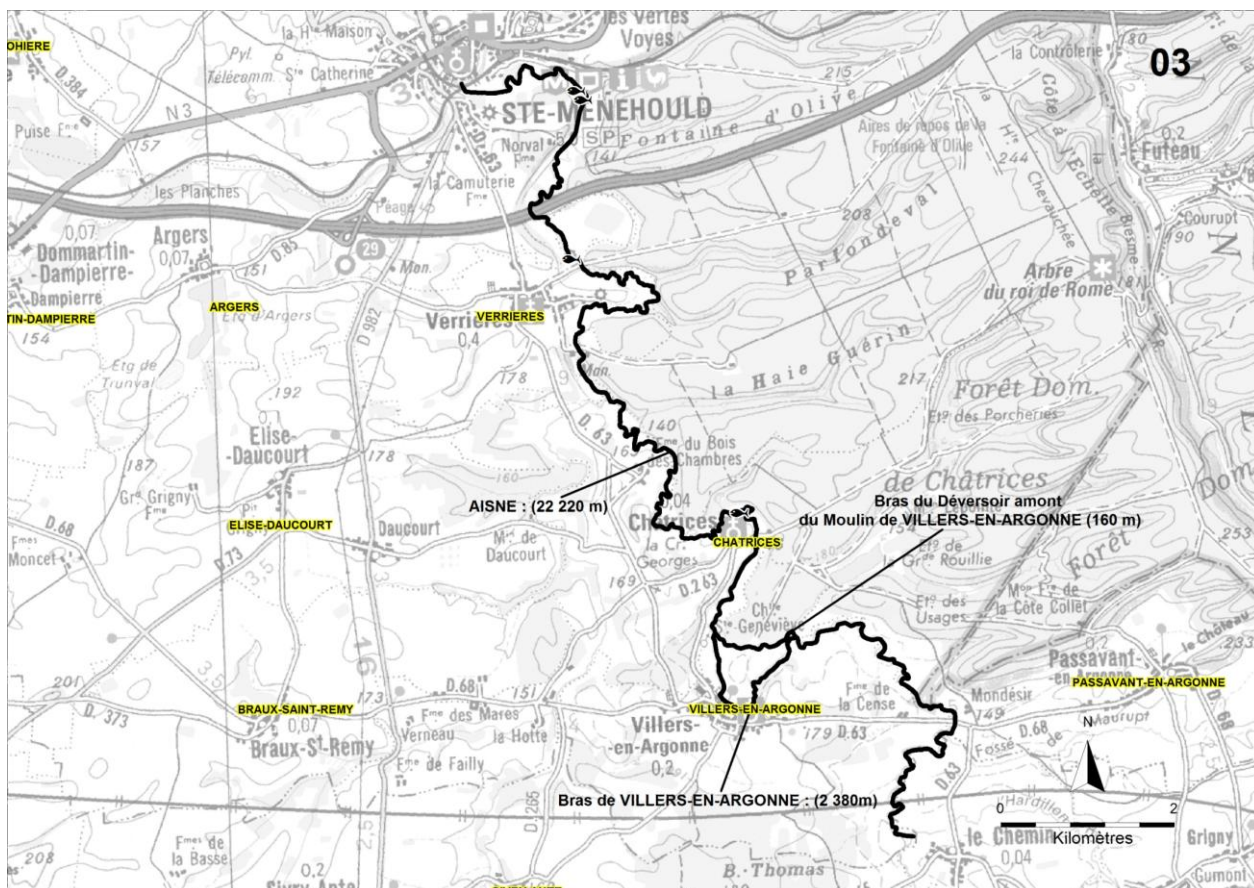
## II. Surveillance, suivi des aménagements et entretien des cours d'eau en 2015.

### A. Travaux d'entretien annuel.

Les travaux d'entretien 2015 ont porté sur :

- L'Aisne : de la confluence Aisne/Hardillon à Sainte-Menehould

Quelques opérations ponctuelles d'urgence ont également été rajoutées au programme 2015 et traitées (embâcles et châblis)



### B. Suivi et surveillance.

Un suivi est réalisé tout au long de l'année sur tous les cours d'eau gérés, dans le but de suivre l'évolution des cours d'eau, des aménagements réalisés, de répondre au mieux aux demandes des riverains et élus locaux, de constater les pollutions, de repérer les zones à risques ou des secteurs à fort potentiel,...

La sensibilisation et le dialogue avec les riverains constituent une part importante du travail de surveillance.

### C. Veille technique, conseils et montage de dossiers.

Pour toute demande d'un riverain, délégué du SMAVAS ou élu local, concernant un problème hydraulique ou d'entretien ponctuel et d'intérêt particulier, le technicien se tient à disposition et se déplace sur site pour constater le(s) problèmes mentionnés, conseiller, orienter, trouver des

solutions techniques, monter les dossiers Police de l'Eau si nécessaire, voire envisager la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre sur certains travaux dont le SMAVAS est compétent.

### **III. Etudes, projets et travaux d'aménagement et de restauration des cours d'eau et des annexes hydrauliques en 2015.**

#### **A. Travaux de Rétablissement de la continuité écologique et de Restauration hydromorphologique de la Bionne (Tranche n°2)**

➤ Cf. Article de presse en Annexe

Dans le cadre du programme pluriannuel de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique de la Bionne sur 3 années (2014-2016), de multiples travaux de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique ont été réalisés en 2015. Les travaux ont été réalisés après autorisation préfectorale (DIG et autorisation de travaux) et conventions bipartites avec les propriétaires riverains.

Les travaux ont été réalisés entre fin juin et fin octobre 2015. Deux entreprises ont travaillé sur ce marché alloti : L'entreprise « Les Chantiers du Barrois » et l'entreprise « BK Environnement ».

Des **travaux de restauration hydromorphologique ont été menés sur 4 km** en 2015 :

➤ **Lot n°1 (BK Environnement) :**

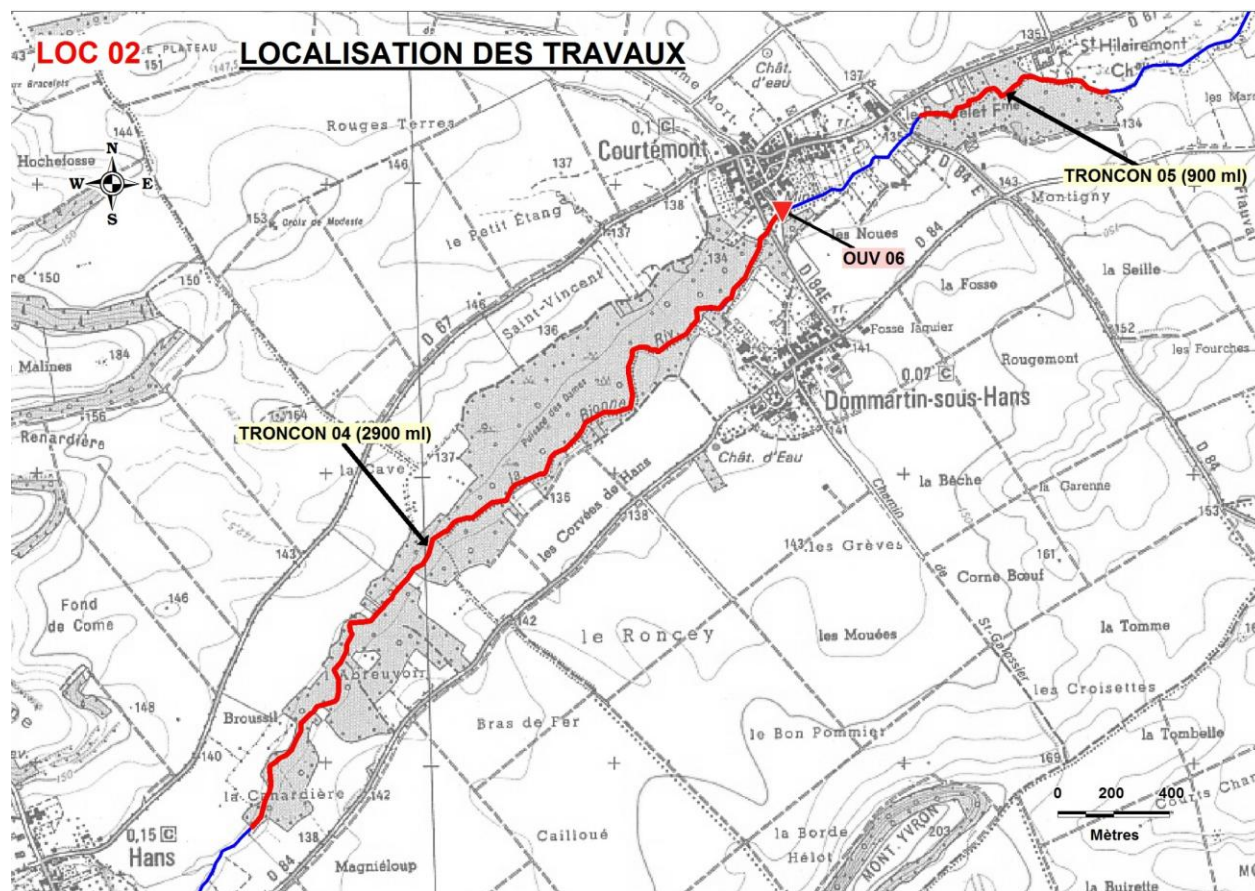
- ✓ Aménagement de 150 déflecteurs rustiques en génie végétal dans le lit mineur de la Bionne, dans la traversée forestière entre Hans et Courtémont avec le bois récupéré en berge (partie amont et médiane du tronçon).

➤ **Lot n°2 (Les Chantiers du Barrois) :**

- ✓ Aménagement de blocs dans le lit mineur de la Bionne pour diversifier écoulements et habitats en amont du village de Hans (900 ml) ;
- ✓ Reconstitution d'un lit d'étiage par modification de la géométrie du lit mineur de la Bionne en amont du village de Vienne-la-Ville (600 ml) : travaux de remblai avec de la terre végétale, travaux en déblai-remblai (retalutage de berge), création de risbermes stabilisées sur leurs bordures avec du concassé calcaire ;
- ✓ Rétablissement de la continuité piscicole au niveau de deux ouvrages hydrauliques sur la commune de Hans : aménagements d'une succession de deux micro-seuils de type rampe en enrochement.

Désormais **100 % de la continuité écologique de la Bionne est rétablie.**

➤ **Diversification des écoulements et des habitats par aménagement de déflecteurs rustiques en génie végétal dans le lit mineur de la Bionne :**



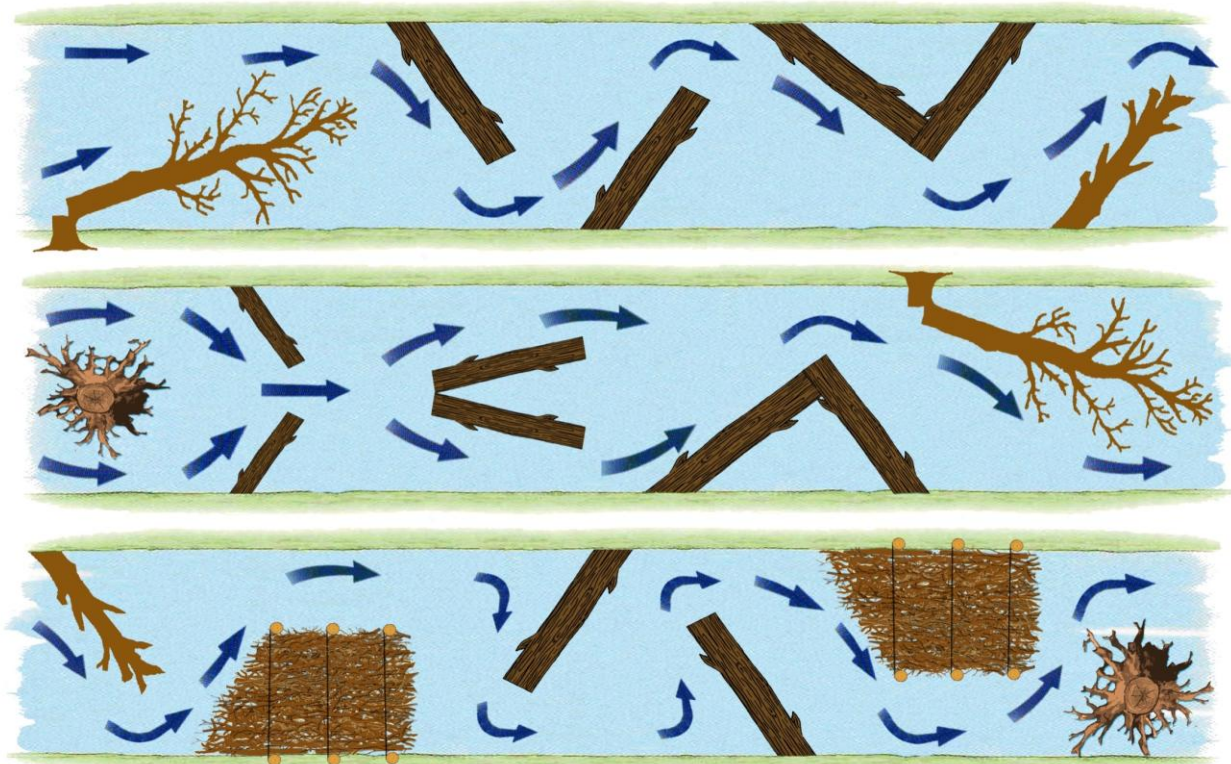
**Travaux 2015 réalisés sur 2/3 du linéaire du tronçon n°4  
(le restant du tronçon n°4 et le tronçon n°5 seront traités en 2016)**



**DIVERSIFICATION DES ÉCOULEMENTS ET DES HABITATS PAR AMÉNAGEMENT DE DÉFLECTEURS RUSTIQUES :**

**EXEMPLES D'IMPLANTATION DES DÉFLECTEURS**

(DISTANCE MOYENNE ENTRE CHAQUE DÉFLECTEUR : 8 M SUR LES SECTEURS À FAIBLE PENTE ET 15 M SUR LES SECTEURS À PENTE PLUS MARQUÉE)



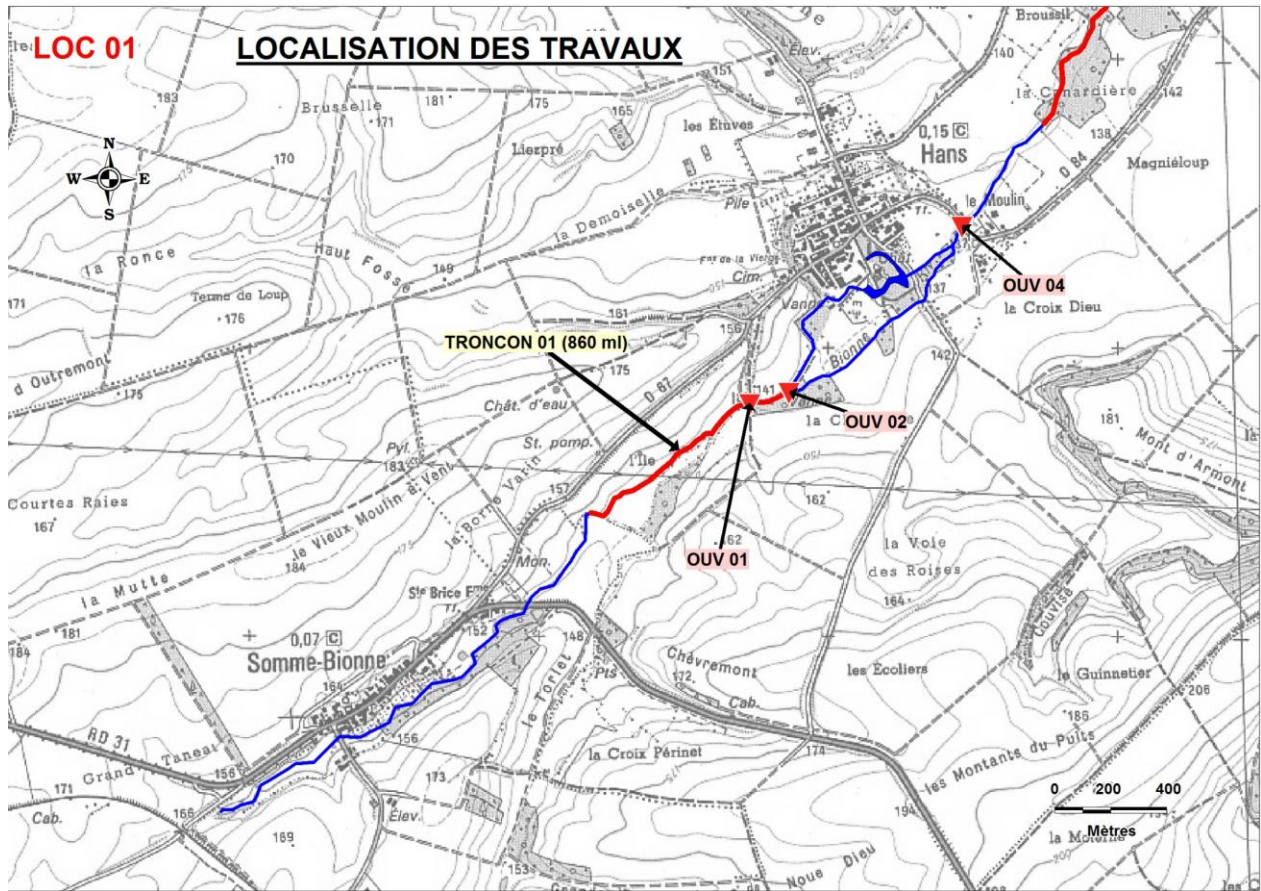
**Avant travaux:**



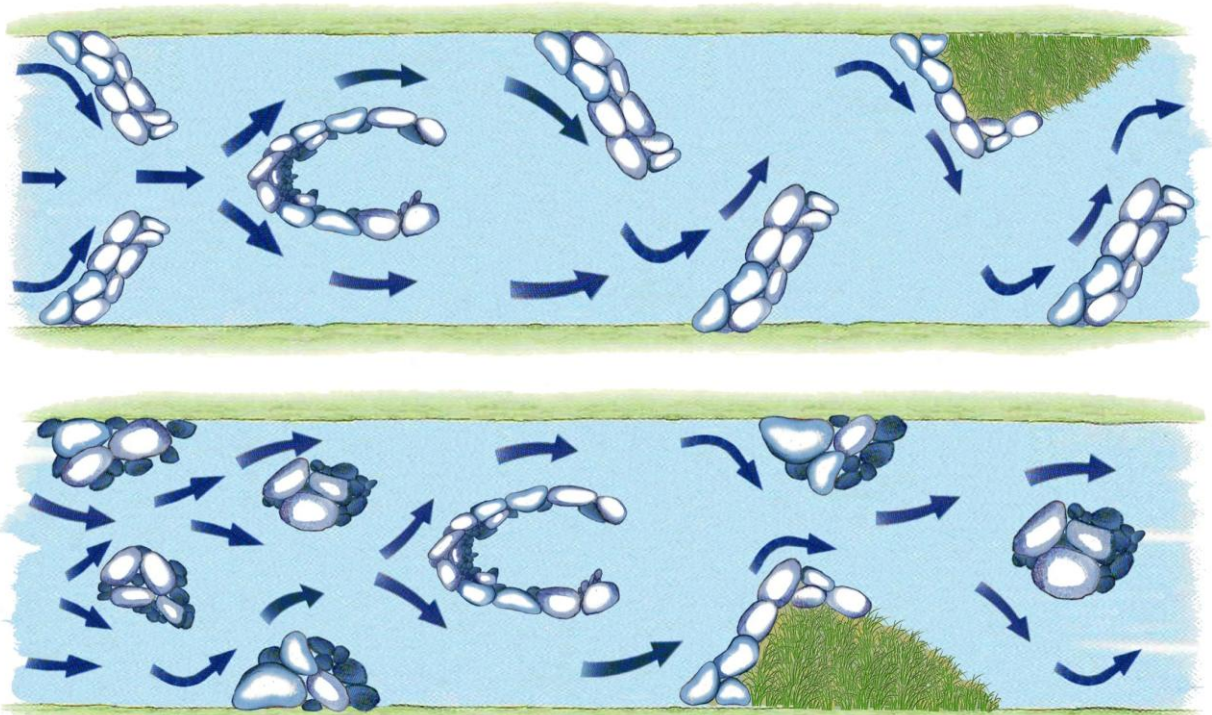
**Pendant et Après travaux:**



➤ Diversification des écoulements et des habitats par aménagement de blocs dans le lit mineur de la Bionne (900 ml) :



DIVERSIFICATION DES ÉCOULEMENTS ET DES HABITATS PAR AMÉNAGEMENT DE DÉFLECTEURS RUSTIQUES EN BLOCS DE PIERRES :  
EXEMPLES D'IMPLANTATION DES DÉFLECTEURS



**Avant travaux:**



**Après travaux:**

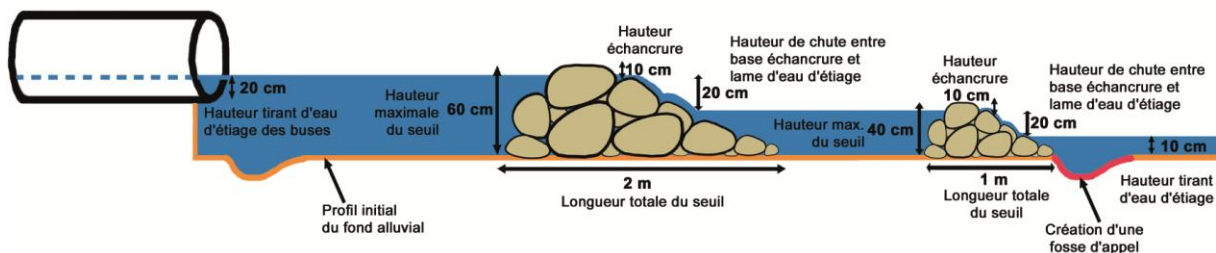


➤ Rétablissement de la continuité piscicole de deux petits ouvrages hydrauliques à Hans :

FRANCHISSEMENT PISCICOLE DU PASSAGE BUSÉ DE HANS

AMÉNAGEMENT D'UNE PASSE À POISSONS, TYPE SEUIL :

SUCCESION DE DEUX RAMPES EN ENROCHEMENT (VUE DE PROFIL)



**Avant travaux:**

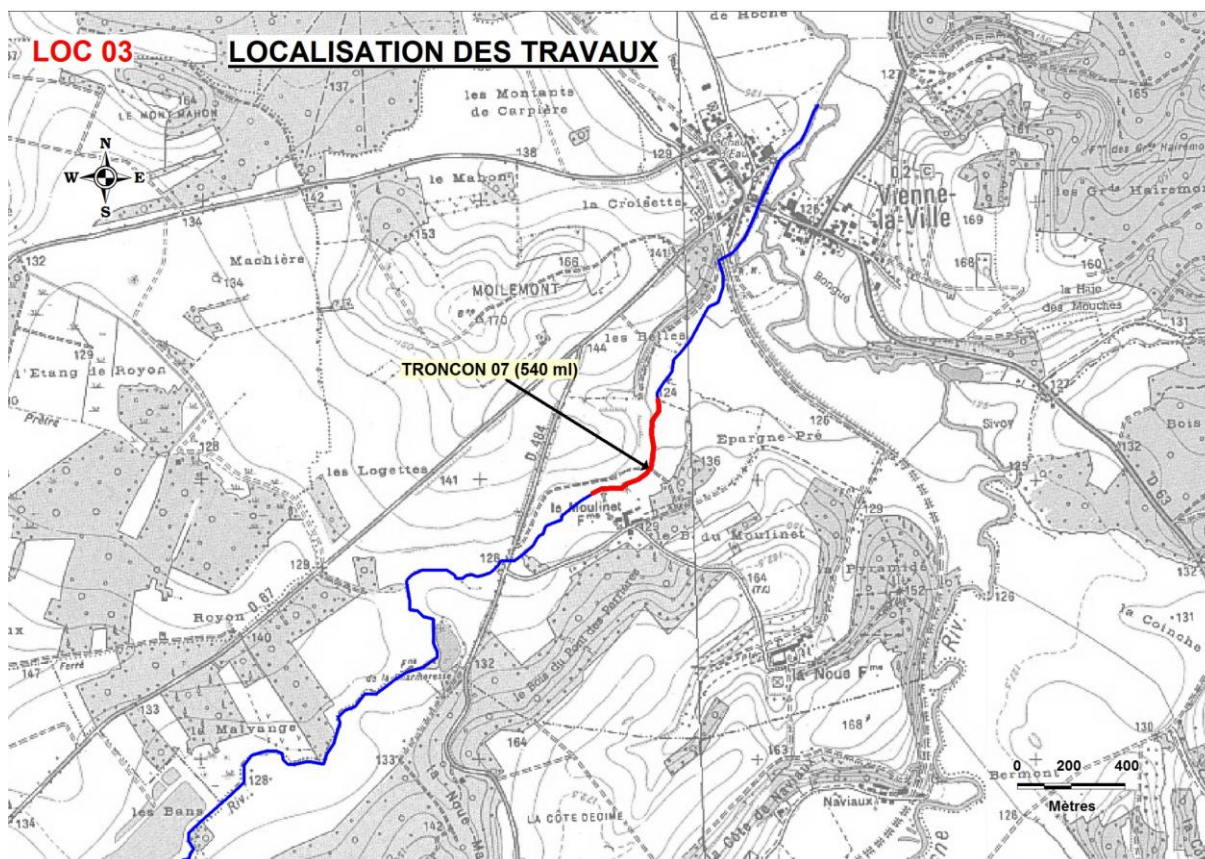


**Après travaux:**

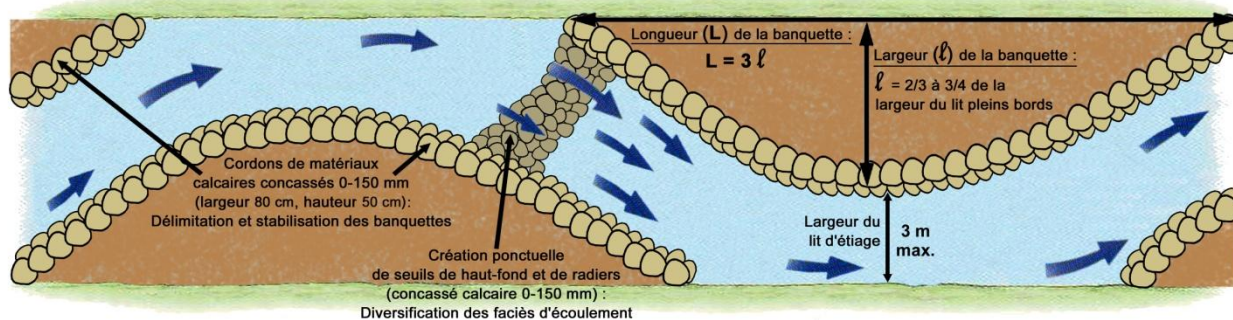
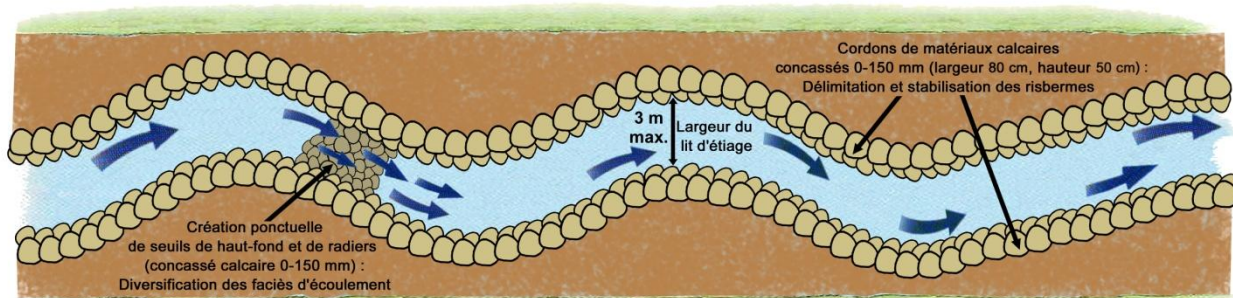


Rehaussement de la lame d'eau par aménagement d'une succession de micro-seuils en aval des ouvrages, pour éliminer toute chute d'eau en aval des ouvrages et freiner les vitesses d'écoulement au sein des ouvrages

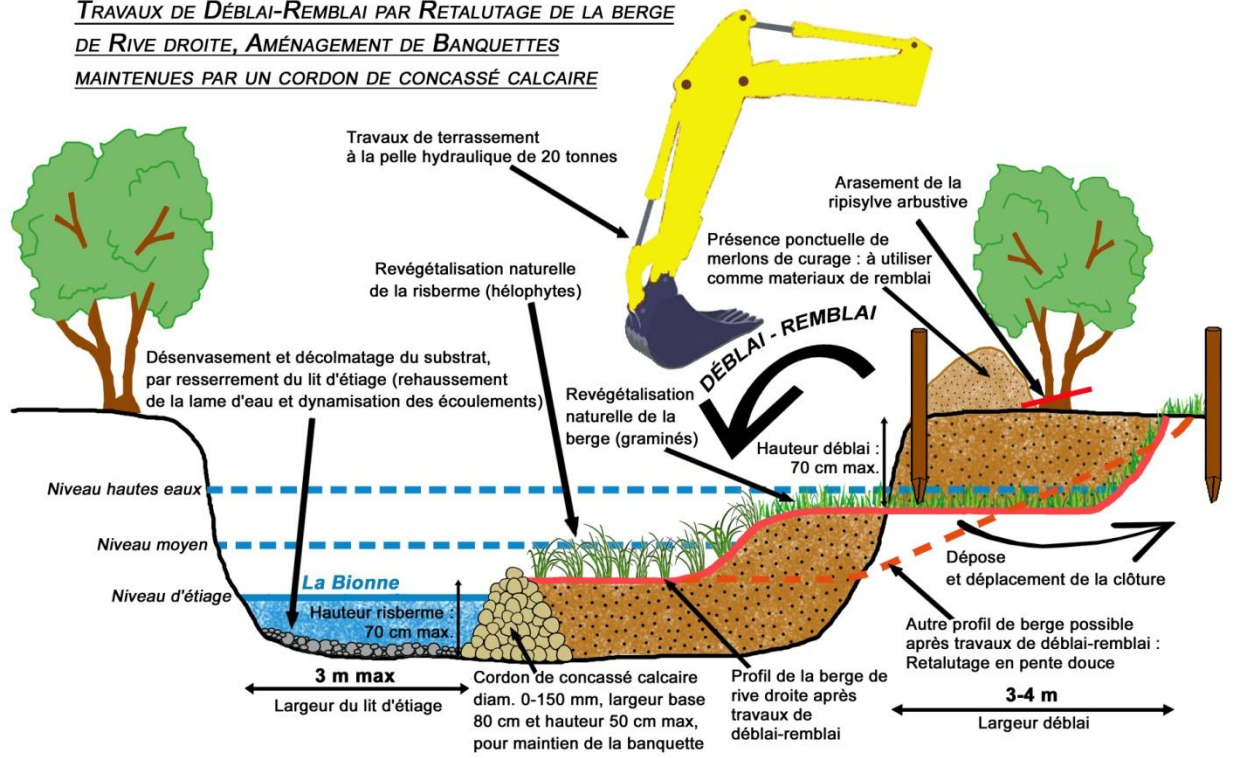
➤ **Reconstitution d'un lit d'étiage et diversification des écoulements par modification de la géométrie du lit mineur : Aménagement de banquettes par travaux de remblais et déblais/remblais :**



**VUE EN PLAN DES TRAVAUX DE RESSERREMENT DU LIT D'ÉTIAGE DE LA BIONNE :  
SCHEMAS-TYPE D'IMPLANTATION DU LIT EMBOÎTÉ ET DES RISBERMES ALTERNÉES  
(CRÉATION DE RISBERMES PAR REMBLAI, STABILISÉES PAR DES CORDONS DE CONCASSÉ CALCAIRE)**



**RESSERREMENT DU LIT D'ÉTIAGE DE LA BIONNE :**  
**TRAVAUX DE DÉBLAI-REMBLAI PAR RETALUTAGE DE LA BERGE**  
**DE RIVE DROITE, AMÉNAGEMENT DE BANQUETTES**  
**MAINTENUES PAR UN CORDON DE CONCASSÉ CALCAIRE**



**Avant travaux:**



**Pendant et Après travaux:**







## B. Restauration et reconnexion de 3 Annexes hydrauliques et Restauration et diversification d'une vaste Zone humide

➤ Cf. Article de presse en Annexe

En partenariat avec la FDPPMA de la Marne, le SMAVAS a lancé un marché de restauration et reconnexion d'Annexes hydrauliques et de création et diversification d'une vaste Zone humide, au sein de la vallée de l'Aisne en 2015.

Les opérations de reprofilage des cours d'eau (recoupements de méandres notamment), de drainage des fonds de vallée et de remblaiement d'annexes hydrauliques ou zones humides pour faciliter la mise en culture et l'exploitation des parcelles situées en plaine alluviale, ont fortement impacté les annexes hydrauliques et toute la biodiversité floristique et faunistique inféodée à ces milieux. Les frayères à brochets et les milieux favorables aux amphibiens se font rares. Néanmoins subsiste encore quelques anciens bras morts de l'Aisne, Zones humides qu'il convient de préserver, diversifier ou restaurer.

Les travaux menés sur les 3 annexes hydrauliques ont pour objectif principal, de créer ou restaurer des frayères à brochets. Les travaux sur la zone humide ont des intérêts faunistiques et floristiques plus diversifiés (amphibiens, libellules, brochet,...). Ces travaux participent également à l'amélioration de la qualité de l'eau, du soutien des étiages et à la lutte contre les inondations.

Ainsi les travaux suivants ont été réalisés :

- Reconnexion d'un ancien bras mort de l'Aisne au cours d'eau (désenvasement, reconnexion et reprofilage du profil en long de la noue) sur la commune de Servon-Melzicourt ;
- Création d'une Frayère à brochet au sein d'un ancien bief de moulin désaffecté (Ouverture du milieu pour favoriser le développement de la végétation héliophyte servant de support de ponte au brochet, amélioration de la connexion au cours d'eau) sur la commune de Verrières ;
- Restauration de la confluence d'un affluent intermittent de l'Aisne à l'Aisne, frayère à fort potentiel (désencombrement de la confluence, ouverture du milieu pour favoriser le développement de la végétation aquatique, agrandissement de la frayère) sur la commune de Chaudefontaine ;

Sur la commune de Servon-Melzicourt au lieu-dit « Sébastopol », une vaste zone humide de plus d'un km de long et relativement monospécifique, a été complètement réaménagée pour diversifier le milieu et favoriser ainsi les habitats et la reproduction des amphibiens, brochets, libellules et de l'avifaune.

- Restauration de l'ancien bras du moulin de Verrières en frayère à brochet :



**Avant travaux:**



**Pendant et après travaux:**



- Reconnexion, restauration et agrandissement d'une frayère à brochet sur la confluence d'un affluent de l'Aisne à Chaudefontaine :



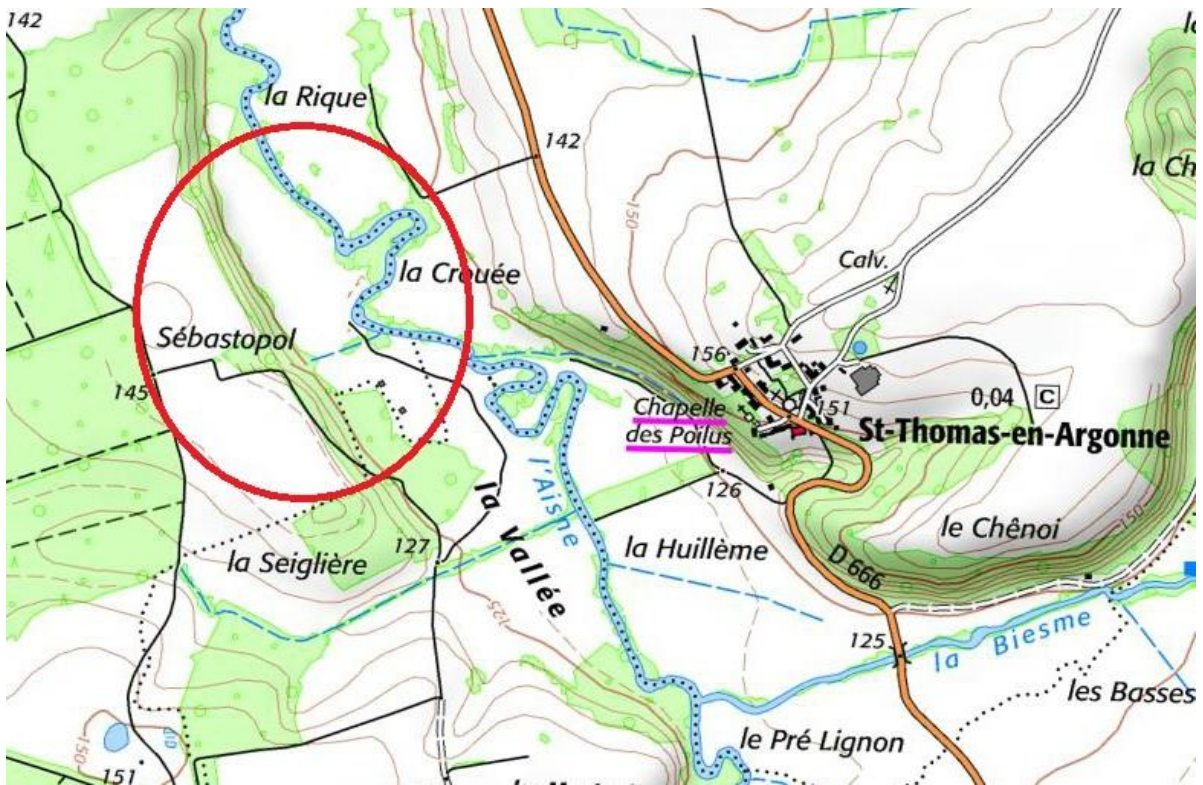
Avant travaux:



**Pendant et après travaux:**



➤ **Reconnexion et reprofilage du profil en long d'un bras mort de l'Aisne à Servon-Melzicourt :**



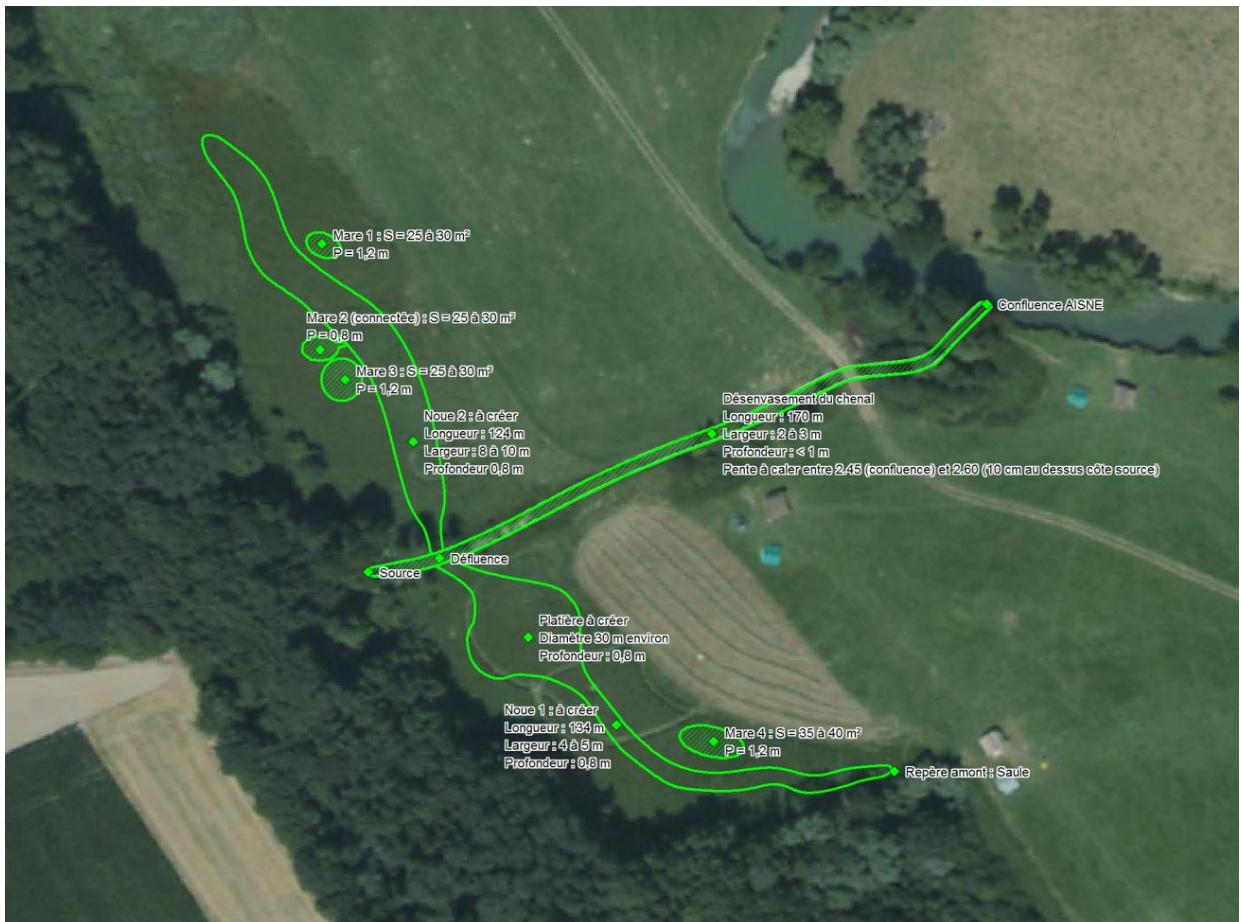
**Pendant et après travaux:**







➤ Création et diversification de la Zone Humide de « Sébastopol » à Servon-Melzicourt :



**Avant travaux:**



**Pendant et après travaux:**





## C. Adhésion des communautés de communes de l'Argonne Champenoise et de Triaucourt-Vaubécourt au SMAVAS en 2016

- Cf. Carte du bassin versant de l'Aisne Supérieure et du SMAVAS au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- Cf. Carte du bassin versant de l'Aisne Supérieure et du SMAVAS au 1<sup>er</sup> janvier 2016

En 2013 le SMAVAS avait lancé des démarches de sensibilisation auprès des communes et Codecom meusiennes du bassin versant de l'Aisne, afin d'aboutir à l'émergence d'une maîtrise d'ouvrage sur l'entretien, la restauration et la renaturation des rivières du bassin versant de l'Aisne Supérieure, pour une gestion des cours d'eau cohérente, à l'échelle hydrographique et non pas purement administrative.

A ce titre, un diagnostic hydromorphologique détaillé avait été réalisé par le technicien de rivière du SMAVAS sur les 50 km de cours d'eau concernés (Aisne, Thabas et Marque), aboutissant à la rédaction d'un rapport et à une cartographie d'état des lieux complète (lit, berges, ripisylve, ouvrages, annexes hydraulique et zones humides,...)

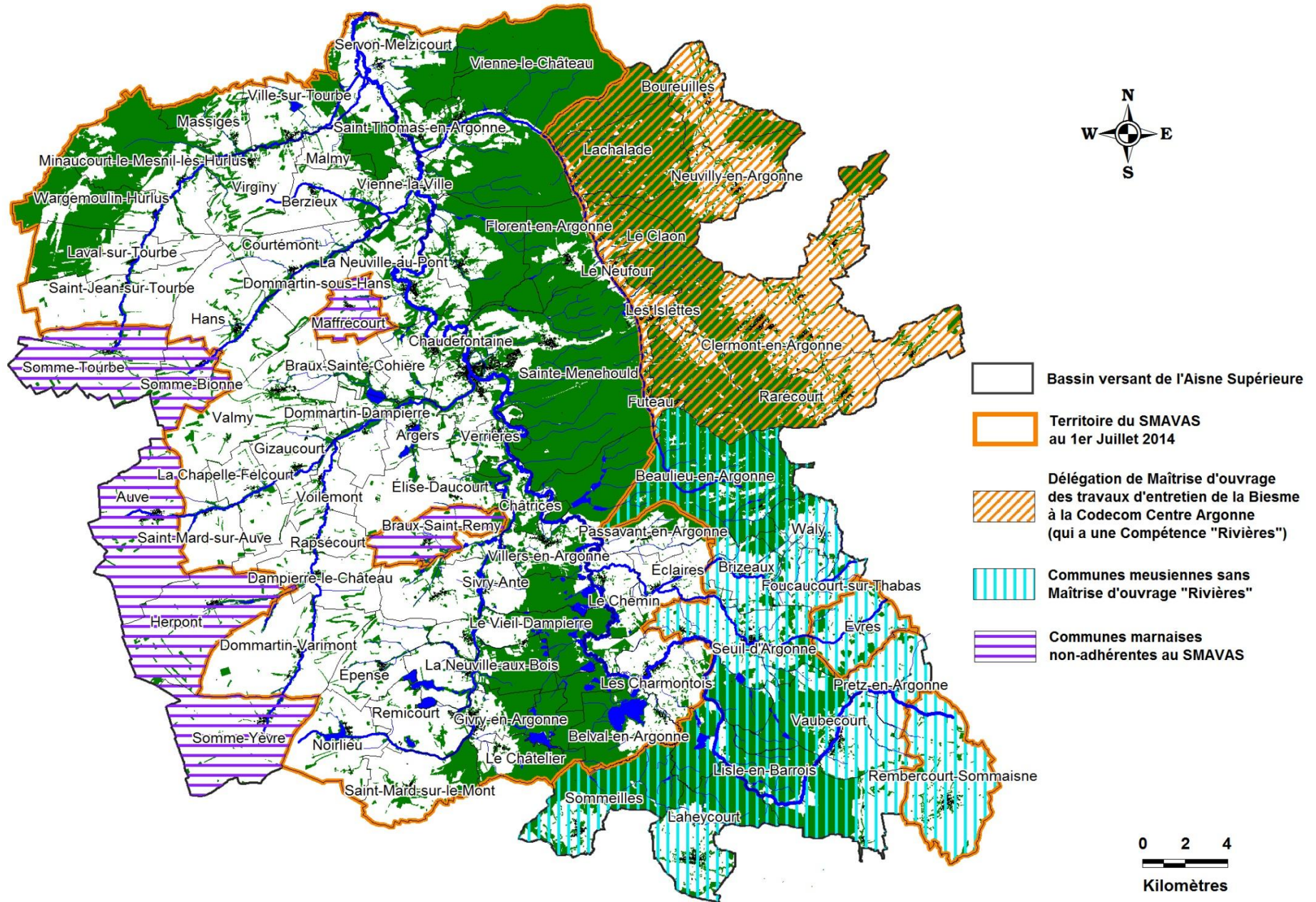
En 2015, les élus des communautés de communes meusiennes de Triaucourt-Vaubécourt et du Pays de Revigny ont été une nouvelle fois rencontrés par le SMAVAS dans l'optique de la nouvelle compétence obligatoire GEMAPI pour les Communautés de communes.

La réforme GEMAPI, le diagnostic des cours d'eau des CODECOM meusiennes concernées et des multiples problématiques qui en découlent, la sensibilisation des élus et la présentation du SMAVAS et de ses actions ont fini par motiver les élus de ces CODECOM à anticiper la réforme GEMAPI et à prendre la compétence GEMAPI d'ici 2016 et à la transférer au SMAVAS. La CODECOM de Triaucourt-Vaubécourt adhèrera au SMAVAS dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (10 communes concernées), la CODECOM du Pays de Revigny (concernée uniquement par 2 communes) adhèrera au SMAVAS mais pas avant 2017.

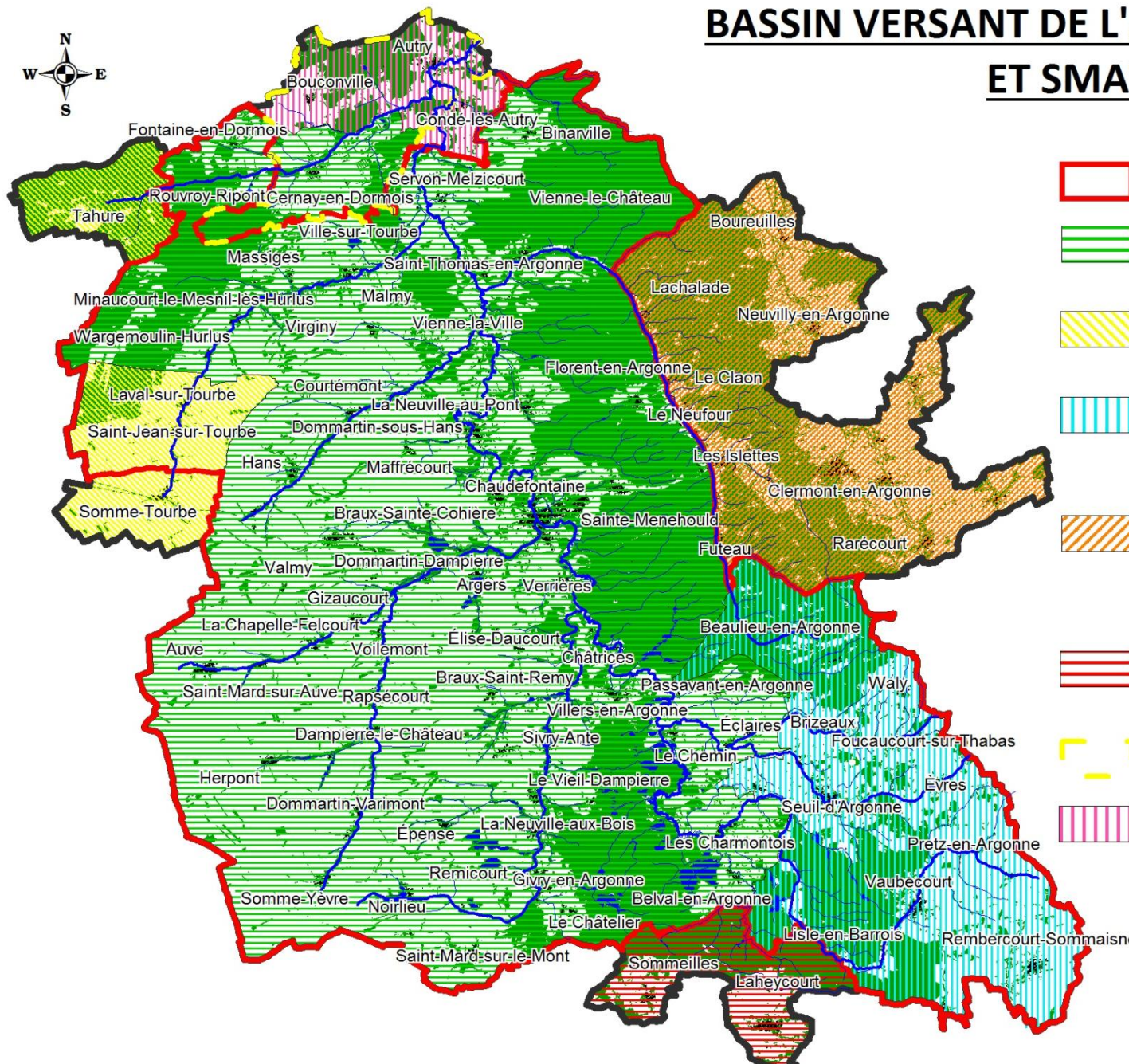
En parallèle, la CODECOM de l'Argonne Champenoise a également délibéré pour prendre la compétence « GEMAPI » et adhèrera également au SMAVAS début 2016. Le SMAVAS récupère donc en plus la gestion des cours d'eau de 8 communes marnaises de la CCAC qui n'adhéraient pas au SMAVAS.









En outre, **le système de financement du SMAVAS a été simplifié. A partir de 2016, les cotisations communautaires seront de 7 €/habitant** (pour le fonctionnement de la structure, l'entretien des cours d'eau et les opérations de restauration des cours d'eau).

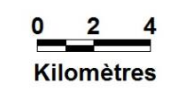
# BASSIN VERSANT DE L'AISE SUPERIEURE ET SMAVAS



# BASSIN VERSANT DE L'AISE SUPERIEURE ET SMAVAS



-  Territoire du SMAVAS en 2016
-  CODECOM de l'Argonne Champenoise :  
- Adhésion et Transfert de la compétence GEMA au SMAVAS au 1er janvier 2016
-  CODECOM de Suippe et Vesle :  
- Adhérente au SMAVAS pour 2 communes en 2016
-  CODECOM de Triaucourt-Vaubecourt :  
- Adhésion et Transfert de la compétence GEMA au SMAVAS au 1er janvier 2016
-  CODECOM Centre Argonne :  
- Non-adhérente au SMAVAS  
- Pas d'adhésion et de transfert de la compétence GEMAPI au SMAVAS prévus  
- Travaux sur Biesme avec SMAVAS par Groupement de commandes
-  CODECOM du Pays de Revigny :  
- Non-adhérente au SMAVAS  
- Adhésion et Transfert possible de la compétence GEMA au SMAVAS (OK pour adhésion mais pas avant 2017)
-  Syndicat de la Dormoise
-  Communes Ardennaises gérées par Syndicat de la Dormoise ou UDASA



## **D. Lancement d'une Mission de Maîtrise d'œuvre d'un Programme pluriannuel de restauration hydromorphologique de la Biesme et ses affluents :**

Cette Mission de Maîtrise d'œuvre a été lancée courant 2015 par les Maîtres d'Ouvrages et leurs partenaires (Agence de l'Eau Seine-Normandie et Conseil Départemental de la Meuse notamment).

Ce marché fait l'objet d'un **groupement de commande établi entre la Communauté de Communes du Centre Argonne et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS)** dont le coordonnateur est la Communauté de Communes.

La mission de maîtrise d'œuvre du programme pluriannuel de restauration hydromorphologique de la Biesme et ses affluents consiste à :

- établir un diagnostic hydromorphologique de la Biesme et ses affluents afin de proposer un programme pluriannuel de restauration hydromorphologique hiérarchisé et chiffré ;
- de constituer les dossiers réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations administratives (DIG, Autorisation Loi sur l'Eau et autres) ;
- de mettre en œuvre les actions retenues et validées par les Maîtres d'ouvrages et ses partenaires à l'issue de la phase de Diagnostic dans le cadre d'un programme.

Le Bureau d'études recruté suite à l'appel d'offres est ARTELIA.

Une réunion de démarrage s'est tenue le vendredi 10 décembre 2015 à la Communauté de Communes du Centre Argonne. L'objectif de cette réunion était de présenter le contexte du projet, les problématiques rencontrées et de cadrer les objectifs de la mission.

## **E. Suivi de l'étude préalable à l'aménagement d'ouvrages hydrauliques visant au rétablissement de la continuité écologique de l'Aisne sur la commune de Villers en Argonne (51) et de son bras de dérivation**

L'étude menée par la FDPPMA de la Marne et réalisée par IRH est désormais terminée.

Lors de la dernière réunion de travail, l'Avant-Projet présenté propose 3 variantes au projet de dérasement total du vannage de Villers-en-Argonne :

- Un dérasement total de l'ouvrage avec la cote fil d'eau entrée du bief laissée en l'état,
- Un dérasement total de l'ouvrage avec un abaissement de la cote fil d'eau d'entrée du bief,
- Un inversement du sens d'écoulement pour diriger les trop pleins des déversoirs d'orage ainsi que les eaux traitées vers l'ouvrage de l'ancien moulin.

Aucune de ces solutions ne convient à M CHAMPION, propriétaire du moulin. La commune n'est pas opposée au dérasement total de l'ouvrage, il faut cependant que le projet soit porté par un maître d'ouvrage. La Maîtrise d'œuvre pourrait être portée par le SMAVAS, mais les responsabilités juridiques et un accord avec les propriétaires des différents ouvrages (vannage, déversoir, moulin et bief) doit au préalable être trouvé avant tout lancement de la Maîtrise d'œuvre d'arasement du vannage de Villers-en-Argonne.

## **F. Suivi des mesures correctrices et compensatoires sur la prairie humide du « Fer d'Âne », à Sainte-Ménéhould.**

Le syndicat travaille, en partenariat avec la commune de Sainte-Ménéhould, le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne (CPNCA) et l'ONEMA, sur le suivi des mesures correctrices et compensatoires mise en place, suite à la création d'un remblai dans la prairie humide du « Fer d'Âne ».

Les missions du SMAVAS réalisées en 2015 sont les suivantes :

- Réalisation du suivi scientifique destiné à juger de la pertinence des mesures correctrices effectuées entre 2004 et 2009, en partenariat avec le CPNCA,
- Participation à la définition des améliorations à envisager sur les modifications déjà réalisées,
- Participer au suivi des travaux d'aménagements,
- Epauler le CPNCA dans son rôle de suivi de la gestion par fauche du site et de suivi des populations d'amphibiens, avec la rédaction des rapports annuels sur les études réalisées par le SMAVAS.

## **G. Organisation journées de sensibilisation.**

Suite aux nombreux travaux de restauration menés par le SMAVAS en 2015, 3 journées de sensibilisation ont été organisées sur le territoire du SMAVAS, avec visite des chantiers réalisés sur la Bionne et Annexes hydrauliques de l'Aisne :

- Classe d'eau « milieux aquatiques » de l'Association des maires de la Marne (salle+terrain), en septembre 2015
- Journée terrain du service de la DDT (visite des différents chantiers), en octobre 2015
- Visite des travaux 2015 du SMAVAS avec l'ensemble des délégués du syndicat



## IV. Récapitulatif.

Missions	Durée (jours)	Observations
<b>Surveillance et entretien des cours d'eau</b>		
Travaux d'entretien annuel	15	Suivi et diagnostics terrain
Suivi et surveillance	10	
Veille technique, montage de dossiers	20	Nombreuses demandes particulières d'interventions : problématiques érosion berges, embâcles, envasement et curage, réfection ouvrage hydraulique,... Premières démarches auprès de la commune de Verrières sur la restauration du Gibermé (définition de travaux)
<b>Aménagement et restauration des cours d'eau</b>		
Programme Pluriannuel de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique de la Bionne	70	Avant-projet Détaillé Tranche n°2 et n°3, Dossier de Consultation des entreprises, Suivi des dossiers règlementaire (Autorisation de travaux + DIG), Sensibilisation et riverains, Suivi des pêches électriques, Encadrement et Suivi des travaux,...
Projet de restauration et de création d'annexes hydrauliques sur la vallée de l'Aisne en partenariat avec la FDPPMA de la Marne	55	Participation à la réalisation de l'Avant-projet Détaillé, des dossiers règlementaires et des dossiers de Consultation des entreprises. Sensibilisation des riverains (Conventions tripartites), Encadrement et suivi des travaux.
Suivi de l'étude préalable à l'aménagement d'ouvrages hydrauliques visant au rétablissement de la continuité écologique de l'Aisne sur la commune de Villers en Argonne et de son bras de dérivation	3	Suivi de l'avancement de l'étude
Suivi de la Mission de Maîtrise d'œuvre sur la Biesme	3	Suivi de la mise en œuvre de la mission de Maîtrise d'œuvre
Adhésion des Communautés de communes du Bassin Versant de l'Aisne Supérieure au SMAVAS	15	Sensibilisation, propositions d'adhésion et fixation d'un montant de cotisation par habitant, suivi des procédures d'adhésion.
Fer d'Ane	4	Suivi des espèces protégées, réunion riverains et partenaires techniques, diagnostic évolution aménagement
<b>Animation, communication, sensibilisation</b>		
Rencontre et Sensibilisation riverains	10	Rencontres et sensibilisation de riverains (élus et propriétaires riverains concernés par les travaux 2015).
Réunions SMAVAS	15	Préparation, réunions Bureau, AG, comité de pilotage, ...
Rapports administratifs	10	Rapport d'activité, comptes-rendus
<b>TOTAL</b>	<b>230</b>	

## V. Projets 2016.

### ➤ Volet Entretien :

- ↪ Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau 2016 : L'Aisne de la limite Meuse/Marne à sa confluence avec l'Hardillon à Villers-en-Argonne + Le ruisseau du Coubreuil + La Biesme des Islettes à sa confluence avec l'Aisne + opérations ponctuelles d'urgence (diagnostic et suivi).

### ➤ Volet Restauration :

#### ▪ Etudes :

- ↪ Etude globale opérationnelle de l'Auve et de l'Yèvre : diagnostic hydromorphologique détaillé et diagnose de la continuité écologique, cartographie, propositions de travaux et chiffrage (+ rédaction DIG).
- ↪ Réalisation d'une DIG « entretien et restauration hydromorphologique » sur les cours d'eau du SMAVAS situés dans le département de la Meuse : Définition des travaux et rédaction des dossiers de DIG et de demande d'autorisation de travaux d'entretien et de restauration sur les cours d'eau meusiens (Aisne, Thabas et Marque au sein de la Codecom de Triaucourt-Vaubecourt). Dossiers réalisés par le SMAVAS et la CATER (sur la base du diagnostic réalisé préalablement par le SMAVAS en 2013 + observations terrain).
- ↪ Modification des statuts du SMAVAS et suivi.
- ↪ Suivi de la Maîtrise d'œuvre sur la Biesme menée par le bureau d'études ARTELIA.

#### ▪ Travaux :

- ↪ Restauration hydromorphologique du Giberné et rétablissement de la continuité écologique au sein de la traversée de Verrières : Réalisation d'un Avant-projet détaillé (présence de vannages impactant la continuité écologique mais zone de remous servant de réserve incendie, fort envasement du lit et prolifération de la végétation aquatique, problèmes de stabilité des berges, secteur intéressant en terme de frayère à brochet et valorisation paysagère du village à intégrer) + Sensibilisation des propriétaires riverains (demandes d'autorisation) + Dossier Police de l'Eau + Lancement du Marché public de travaux + Suivi et réalisation des travaux.
- ↪ Programme Pluriannuel de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique de la Bionne (Tranche n°3). Suivi de la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux : Diversification des écoulements et des habitats par aménagement de déflecteurs en génie végétal au sein du lit mineur de la Bionne entre Hans et Courtemont (2000 ml de rivière à restaurer en traversée forestière, 300 déflecteurs à réaliser)

## ➤ Volet Suivi et animation :

- ↪ Suivi des travaux réalisés sur la Bionne en 2014 et 2015.
- ↪ Suivi des travaux réalisés sur les annexes hydrauliques de l'Aisne en 2014 et 2015 et des aménagements au sein de la Zone humide de « Sébastopol ». Suivi des populations de brochets en période de fraie.
- ↪ Suivis scientifiques de la Zone Humide de « Sébastopol » par le CENCA : Réalisation Avant-projet détaillé (demande subvention) et suivi de la prestation.
- ↪ Suivi des espèces protégées sur la zone humide de Fer d'Âne et gestion de la fauche des parcelles avec les agriculteurs concernés (en partenariat avec le CENCA).
- ↪ Suivi des procédures d'adhésion des Communautés de communes du Bassin Versant de l'Aisne Supérieure au SMAVAS. Sensibilisation et poursuite des démarches auprès des Communes ou Codecom non adhérentes.
- ↪ Suivi du dossier relatif au busage de l'Ante dans le contournement de l'étang de Givry (suivi de l'évolution du dossier et notamment de la gestion du litige).
- ↪ Animation et sensibilisation des riverains.
- ↪ Veille technique et aide à la constitution de dossiers de réalisation de travaux d'intérêts particuliers.

## ➤ Echéancier 2016 :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Suivi Programme d'Entretien 2016												
Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre sur la Biesme (Diagnostic et AVP)												
Etude diagnostic opérationnelle Auve et Yèvre (diagnostic terrain + cartographie + rédaction étude avec propositions de travaux + DIG)												
Travaux de restauration du Gibermé dans la traversée de Verrières : Avant-Projet, dossier réglementaire, marché public, sensibilisation riverains, suivi et réalisation travaux												
Adhésion des Communautés de communes meusiennes du Bassin versant de l'Aisne Supérieure au SMAVAS : suivi procédures et poursuite des démarches auprès des non-adhérents												
Travaux de Restauration hydromorphologique de la Bionne Tranche n°3 : suivi des travaux de Hans à Courtemont (2000 ml de rivière à restaurer en traversée forestière, 300 déflecteurs en génie végétal) : suivi travaux + sensibilisation des riverains)												
Définition travaux et suivi rédaction des dossiers réglementaires (DIG et demande d'autorisation de travaux entretien et restauration) sur les cours d'eau 55 du SMAVAS (réalisation par SMAVAS et CATER 51)												
Suivis écologiques de la Zone humide de « Sébastopol » par le CENCA : Avant-projet et Suivi de la prestation												